



Victimes de loyers impayés

Par **diddoo**, le **25/03/2013** à **20:40**

Bonjour

Je me permet de vous écrire car j'ai un soucis depuis quelque mois...

En octobre 2009 avec mon ami on a pris un appartement... On a pris l'assurance locapass... Lui payait le loyer et moi les autre factures...

Il payait en virement... on a eu quelque retard que mon ami m'a dit et qu'on a réglé au plus vite... la proprio nous harcelait et tout.. quand elle avait son argent, on en entendais pas parler...

jusque là tout vas bien... A part que j'ai jamais réussis a avoir les quittance de loyers... jamais fait de courrier pour les avoir a mon grand regret, juste des messages vocaux ou SMS.

En décembre 2012, j'ai appris que j'avais 1 an et demi de loyer impayés a mon ancien appartement.... L'agence ne m'a rien dit, pas de nouvelles de la proprio....

Aucun courrier, aucun appels...

je l'ai appris quand j'ai quitté l'appartement car j'ai jamais récupérer mon chèque de caution et donc j'ai appeler l'agence qui m'a annoncé qu'apparemment j'avais 11000 euros de loyers pas payés. Du coup j'ai appeler le locapass qui m'a confirmé que j'avais bien 11000 euros de dettes....

C'est là que mon ami m'a avoué qu'il avait payé une partie des loyer en mandats cash (a un époque ou il avait beaucoup d'espèces) mais bien sur sans quittance , on ne peut pas le prouver et il n'a pas garder les reçu de ceux là...

On a fait une demande de recherche de mandat cash a la poste... Apparemment ils en aurai retrouvé déjà 4... on attend qu'il nous les envois. Ils sont super long...

J'ai les huissiers qui m'ont aussi appelé pour me dire qu'il fallait que je passe a leur étude. j'ai

300 euros de huissiers a payer car j'aurai sois disnat pas assuré l'appartement... je l'ai fais et j'en ai la preuve.. la proprio ne l'a jamais réclamé les attestation...

Sur l'ordonnance de référé, j'ai appris qu'il y avait eu un jugement.... Mon copain et moi, pas au courant ... on a reçu aucune lettre... aucun convocation...

depuis décembre 2011, il y a plein de courrier que je ne recevais plus mais j'ai jamais vraiment fais gaffe... les impôts, mes amendes de stationnement.. Quand mon ami a passé son permis, ils nous ont envoyé le permis en recommandé, a chaque fois il leur était retourné avec écrit adresse non valide alors que l'adresse était bonne....

En avril 2012, apparemment la proprio nous avait envoyé un courrier pour ne pas renouveler le bail, jamais reçu...

Alors voilà

Je ne sais pas qui a tort et qui a raison.. Mon ami ne démord pas, il me jure qu'il a payé... La proprio est très procédurière car jamais elle ma réclamer les attestations d'assurance... L'agence est au courant de rien !

Ma mère les a appeler la société de recouvrement et ils nous ont bien dit qu'il y avait cette somme a régler mais on a jamais reçu aucun courrier concernant les loyer pas payer, un commandement des payés ni rien depuis 1 an et demi.. je pensais que maintenant qu'ils avaient l'adresse de mes parents, il nous enverraient un échelonnement de la dette comme ma mère a demandé mais toujours rien...

J'aimerais bien faire bouger les choses. Qu'on en finisse au plus vite...
Que dois faire?

Je vais essayer d'envoyer une mise en demeure via <http://lexiacte.fr/mise-en-demeure-loyers-impayes.html>

je crois mon ami, il sait qu'il me perdra qu'il a payer et qu'il se retrouvera a la rue...

Alors si quelqu'un pourrait m'aider a y avoir plus clair, je suis preneuse!

Par **diddoo**, le **26/03/2013 à 07:17**

personne ? :'(